

Fiche réflexe d'ordre général pour le Juge d'un concours RCI.

Avant tout vous êtes les représentants de la Société Centrale Canine, et vous devez faire respecter le règlement, ainsi que le droit de réserve.

- 1- Confirmer réponse à l'invitation par courrier ou par mail dans les meilleurs délais.
- 2- S'assurer que le concours est bien au calendrier national lors de la demande de l'invitation à juger.
- 3- Si le président ou le responsable RCI du club n'a pas téléphoné 8 jours avant le concours, pour faire savoir au juge, le nombre de chiens ainsi que l'heure d'arrivée il serait judicieux de donner un coup de fil.
- 4- En arrivant vérifier les carnets de travail, licences concurrents et vérifier que les HA soient sélectionnés et à jour de licence d'HA, obtention du CSAU, l'âge des chiens etc.
- 5- Préparer son discours pour la proclamation des résultats (facultatifs surtout se renseigner sur les noms des officiels, les noms des propriétaires terriens noms des bénévoles du club organisateurs.
- 6- Vérifier impérativement le rapport pour la SCC avant de quitter le concours avec la ou le secrétaire du club et faire établir le chèque 1,5euros par chien engagé sans les CSAU à l'ordre de SCC-CUN/CBG. Ce rapport + cheque devront impérativement être envoyés par le juge (jamais par l'organisateur du concours) et l'envoyer à la SCC et au Responsable du GT RCI Gilbert GUEVEL dans les 10 jours suivant le concours.
- 7- Pour les CSAU vérifier l'âge du chien, coordonnées chien et propriétaire, joindre copie de la carte de tatouage (chien non LOF et chien LOF plus copie du certificat de naissance ou copie du pedigree (pour chien LOF).Le formulaire CSAU sera adressé par le juge dans les 10 jours suivant le concours.
- 8- Lors de l'envoi du rapport au Responsable du GT-RCI Gilbert GUEVEL joindre obligatoirement le rapport sur l'organisation du concours ainsi que la fiche d'appréciation HA avec leur n° de licence en utilisant le formulaire type du GT-RCI.
- 9- Un chien non inscrit au LOF ou monorchide ou cryptorchide ne peut en aucun cas concourir en RCI & FCI.

A) PISTAGE:

- 1- Vérifier les objets si règlementaires.
- 2- Voir les terrains de pistage si le temps le permet.
- 3- Donner impérativement les consignes aux traceurs, sur le tracé, la façon de tracer, la pose des objets et la façon de faire les angles.
- 4- **Faire impérativement le test de caractère et le contrôle du tatouage ou de l'identification électronique, et effectuer le tirage au sort.**

B) OBEISSANCE :

- 1- Vérifier les sauts.
- 2- Vérifier les objets du terrain (état et poids) + pistolet.
- 3- Tracer le terrain emplacement des absences couché sous diversion M.F. et le départ des sauts (5 pas)
- 4- Mettre les cachettes au sol (si cachettes amovibles) et ne laisser que la cachette pour la diversion (chien au centre du terrain conducteur vers l'arrière du terrain).

C) DÉFENSE :

- 1- Vérifier les canines du chien avant le départ et à la fin du parcours de défense.
- 2- Tracer le terrain, les cachettes, sortie de cache, emplacement conducteur, HA, et la ligne des 20 PAS. (pas d'interception après 20 pas= arrêt de la défense).
- 3- Vérifier l'état du costume, du bâton, mais surtout l'état de la manche (pas effilochée et pas de manche avec housse jeune chien) et leur donner impérativement les consignes sur la façon de travailler, (ou ne pas travailler).
- 4- Faire un rapport bien détaillé sur le travail des HA et spécifier les qualités et les points dans lesquels ils peuvent progresser.

Responsable du Groupe

Gilbert GUEVEL
4, rue de Gouvieux
60740 SAINT MAXIMIM
Tél. 03 44 25 01 85 – 06 08 21 94 32

Secrétaire

BOCK Michel
13, Rue de Lixing
57520 GROSBLIEDERSTROFF
Tél. 03 87 09 14 31 – 06 07 21 77 99

Responsable des Juges

BRUNA Jean
Rue Jean Mermoz
33810 AMBES
Tél. 05 56 77 17 66 – 06 07 75 95 62

Responsable des HA

ROSER Bernard
1 rue Charles Gounod
67550 VENDENHEIM
Tél. 03 88 69 45 19 – 06 70 53 47 14

